

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) \* Marque de fabrique L I E B H E R R Type A 9 0 2 (moteur F5L 912) Fiche d'homologation N° CH 5495 18

Constructeur LIEBHERR-HYDRAULIKBAGGER GmbH, Kirchdorf / Iller (D)  
 Identification sur la plaquette du constructeur "A 902"  
devant le N° du châssis "141" ou "142"  
 Plaquette constructeur à l'avant, à droite sur la tourelle  
 N° du châssis au-dessus de la plaquette du constructeur et à droite, à l'avant en haut sur le chariot  
 Identification du moteur "F5L 912" AR latéralement sur le bloc, au-dessous du démarreur (pas visible) + en haut sur la soufflerie  
 Importateur principal CRANAG AG, Baumaschinen, 4852 Rothrist (plaquette rivée)  
 Véhicule homologué 141 / 1018

**Châssis**  
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 8 ou 4  
 Direction hydrostatique avec assistance hydraulique  
 Transmission entraînement hydrostatique+boîte intermédiaire mécanique  
 Nombre de vitesses 2 Entraînement toutes roues  
 Frein de service partie air-comprimé à 1 circuit, partie hydraulique à 2 circuits, tambours sur toutes roues  
 Frein auxiliaire (à ressort, progressif, à expansion interne, sur l'arbre à cardan; pression de service + libération de secours par réservoirs séparés, par soupape de retenue; desserrage mécanique par vis au cylindre n'est pas obligatoire)  
 Frein d'arrêt  
 Contrôle 2 circuits

**Moteur**  
 Marque DEUTZ Type F5L 912  
 Construction en ligne Temps 4  
 Carburant D Position arrière  
 Refroidissement air Nombre cylindres 5  
 Alésage 100 Course 120  
 Cylindrée 4710 CV-impôt 23,09  
 Puissance en kW 58 DIN à V/min 2000  
 Bruit à l'arrêt 73,0 dB/A à V/min 1500  
 Silencieux 1 = 640 x Ø 185 mm 5 005 087 X  
 Mesure des gaz Bacharach = 3,0  
 Déparasitage

**Carrosserie** excavatrice  
 Nombre de portes 1 Compteur de vitesse  
 Ceintures sécurité av ar  
 Cale 1/400x200x290 mm Retroviseurs gauche + droite  
 Antivol  
 Nombre de places 1 av centre ar  
 Dimensions intérieur extérieur  
 Longueur (7750) 7520 Empattements 2500  
 Largeur 2500 Essieu double av ar  
 Hauteur 2400 Voies av 1915 ar 1915  
 Porte à faux av 4000 Voies av ar  
 ar (1250) 1050  
 Distance volant - vers l'avant du véhicule 4750 Braquage Ø g 13000 d 12900  
 voies avec pneumatiques simples AV+AR = 1914 mm  
 () = avec support arrière

**Poids**  
 avant 5260 arrière 8900 total 14160  
 Poids à vide  
 Charge utile (avec 2 béquilles AR, flèche standard et godet de 85 cm) 14160  
 Poids total 16000  
 Poids garantis 8000 10000 16000  
 Pneus 11.00 - 20 11.00 - 20 +  
12 / 5,75 12 / 5,75  
 Ply / bar 2 x 7800 2 x 7800  
 Charge pour V max 20 20  
 Jantes 8,0 - 20 acier  
 Gar poids remorquable avec/sans frein meccanique automatique  
 Garantie poids de l'ensemble  
 Poids remorquable testé  
 Charge garantie sur le toit  
 Vitesse maximale selon le constructeur 20 km/h  
 testée 18,0 km/h à V/min 2100 au moteur - pns de force

Équipement §)	
Feux de route	CR (E)
Feux de croisement	A (E)
Feux de position	R-SL (E)
Feux rouges	-
Feux stop	-
Clignoteurs	av 1 (E) AV-1 5 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av 1 (E) ar 1 (E)
Feux de gabarit	av A (E) à l'avant sur le bras de l'excavatrice
Feux amers de brouillard	-
Feux complémentaires	1/ lampe de travail avec lampe-témoin
Eclairage plaque	-
Essue-glace	1/ balai sans lave-glace
Avertisseurs	HELLA el 20005 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	LIEBHERR A 902		
Homologation N°	CH	5495 18	
Carrosserie	excavatrice		
Places	total 1	avant	
Poids à vide	14160	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	23,09
Poids total	14160	Cylindrée	4710

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

\*] Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 4750 mm.

x] Insonorisation : - le couvercle du moteur en haut;  
- le canal d'aspiration d'air.

+] Variante de pneus : 10,00 - 20 12 PR 2 x 6900 (5,5) Vmax 20 km/h  
18 R 19,5 16 PR 11250 (6,6) 20 km/h

§] Équipement : la hauteur des feux de croisement et la distance depuis l'avant du véhicule des clignoteurs AV sont admises pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 104 - 1 miroir supplémentaire obligatoire; sur le côté droit, dirigé vers l'avant;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire (code 14);
- 137 - signalisation jaune/noir: des deux côtés du bras pendulaire + 1 feu de gabarit en haut sur le bras;
- 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées;
- 141 - assurer : la tourelle par cheville; la flèche avec un tube de distance; le godet avec un câble; le support arrière(s'il existe) et la partie hydraulique de travail.